



Règlement intérieur association C2D

Certificat médical

Il est obligatoire de fournir un certificat médical indiquant que votre enfant ou vous-même pouvez pratiquer la danse hip hop ou le pilates sans contre-indication. Si vous l'avez déjà fourni il est valable 3 ans. Sans ce certificat vous ne serez pas assuré en cas de blessure. Pour le yoga il n'est pas nécessaire.

Adhésion C2D : afin d'être assuré sur les cours de danse une adhésion est obligatoire paiement en chèque ou espèce séparé de 10 € par élève valable sur l'année scolaire

Frais d'inscription aux cours : cours + frais de fonctionnement .

Tarif : 160€ pour 1h , 140€ 45 minutes.

- - Remise famille 10% à partir du deuxième membre d'une même famille participant aux cours organisés par l'association C2D
- (exemple votre fille fait du hip hop 160 € et vous du yoga 160-10% = 144€)
-
- - 30% sur le deuxième cours pour la même personne (non cumulable avec réduction famille)
- (exemple vous faites du pilates et yoga) 160€ + 112€= 272€ à la place de 320€
-
- - 40% sur le troisième cours pour la même personne (non cumulable avec réduction famille)
- (exemple vous faites mix yoga pilates + yoga + pilates) 160€ + 112€ + 96 €= 368€ à la place de 480€

Vous pouvez étaler vos paiements par chèque en 5X

Nous acceptons **les coupons sport, les chèques vacances** (si vous ne les avez pas encore reçus vous pouvez donner un chèque en notant caution à l'arrière pour réserver votre place)

Nouveau ! « assurance covid » Pour 10 € supplémentaire vous pouvez demander un prélèvement automatique de la somme sur 10 mois par exemple 16€ par mois pour 160€. Le montant sera prélevé le mois suivant du mois échu (exemple le 5 octobre pour les cours de septembre) et nous nous engageons en contre-partie à ne pas prélever le montant des cours si ils sont annulés plus de 4 semaines . (exemple en décembre vous allez payer les cours de novembre si ils n'ont pas eu lieu vous ne paierez rien)

Tenues

Cheveux attachés en cours de danse, et pratique de bien-être dans une tenue adéquate à la pratique.. tenue souple proche du corps. Basket pour le hip hop

Assurances

En adhérent à l'association vous êtes assuré en cas de blessure

Les cours

Les cours débutent le 6 septembre 2021 et finissent le 30 juin 2021 ils se déroulent à la salle de motricité de l'école de Moulton ou au gymnase (pour le cours du lundi). Nous avons besoin d'un minimum d'élèves pour que les cours soient maintenus, nous regrouperons les cours ou dédoublerons en fonction des effectifs .Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés.

En cas d'absence du professeur pour des raisons de météo ou santé les cours seront rattrapés en fin d'année ou ils seront animés par une autre professeur.

Pour la danse le spectacle de fin d'année aura lieu à la loco en juin 2022(date à ce jour à définir), le prix de la place pour les adhérents et leurs familles est fixé à 3€, gratuit pour les enfants sur les genoux .Un costume est prêté aux élèves .

Pour une question d'organisation nous comptons sur vous pour informer les professeur dès que possible de la non-participation de votre enfant.

Remboursement

Nous remboursons uniquement en cas de déménagement ou d'un souci médical : nous souhaitons alors un certificat médical contre indiquant la pratique de la danse sur plus de 2 mois .

En cas de cours annulés à cause des restrictions gouvernementales dû au covid vous ne serez pas remboursés sauf si vous avez pris l'option « assurance covid » qui suspend vos prélèvements .

Des cours en visio pourront être proposé bénévolement par vos professeur .

Pass sanitaire : mise a jour le 26/08/2021

Un pass sanitaire valide sera demandé aux adultes de + de 18 ans à partir du 1er septembre et aux ados de plus de 12 ans à partir du 30 septembre.